

Pour subvenir à l'entretien de cette dernière « fille de la Charité, » madame la comtesse de la Liègue créa, par acte notarié du 10 septembre 1681, une pension annuelle de cinquante livres; le 5 mars suivant, messire Pierre Perrachon, marquis de Saint-Maurice et autres places (10),

François-de-Sales et de Sainte-Croix. Aussi, ces deux dernières, qui ne sont que des démembrements de la première, participent-elles aux secours distribués par « l'Œuvre de la Marmite, » établie à Ainay au xvⁿ siècle.

L'ancienne église de Saint-Michel était située entre la place actuelle de ce nom et la Saône. D'après M. Steyert (Changera, des noms de rues. Lyon, 1884), elle s'élevait à l'emplacement des maisons qui forment à peu près le milieu du côté *septentrional* de la rue Martin; son bas-côté méridional occupait une partie de cette même rue. — Suivant M. Vermorel (notes topogr. Arch. munie), elle était située un peu plus au Sud.

(10) Messire Pierre Perrachon (ou Perachon), était « seigneur direct de la rente noble du Plat de Bellecour » — C'est en cette qualité que lui étaient payées deux des pensions qu'il cédait.

Le quartier du *Plat* ou de *Villeneuve-le-Plat* comprenait, dans le principe, à peu près toute la partie de la ville, que limitent les rues Sainte-Hélène, du Plat, du Peyrat, la place de la Charité et le Rhône; c'était un démembrement des biens de l'abbaye d'Ainay. Vers le milieu du xvi^e siècle (1554), il appartenait presque totalement à Claudine Laurencin. — Celle-ci était veuve de Jean du Peyrat et épouse, en secondes noces, de Louis-François Sala, seigneur de Montjustin. En 1560 et 1561, elle fit tracer des rues dans ce vaste tènement, dont elle vendit la plus grande partie, se réservant *la maison-forte de Villeneuve-le-Plat et ses dépendances*. Cette *maison noble* était située sur l'emplacement de l'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 21, rue Sala. — Le tènement du Plat, considérablement réduit, passa, (vers 1600), dans la famille Boissat, qui, en 1645, y fit ouvrir la rue de ce nom (Boissat ou Boissac); réduit de nouveau, il devint, quelques années plus tard, le 15 novembre 1649, la propriété de Pierre Perrachon, trésorier de France